ANGERS

De nouveaux murs pour l'Académie

TÉMOIGNAGES D'ARCHIVES, PAROLES DE TÉMOINS. La construction des bâtiments de l'Académie royale d'équitation est engagée en 1753.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives d'Angers

Un précédent article (« Le Courrier de l'Ouest » du 1er novembre dernier) a montré toute l'importance de l'Académie royale d'équitation d'Angers, seul grand établissement de la ville connu à l'étranger, très fréquenté par les Anglais, Irlandais, Écossais… La noblesse y apprenait tout ce qui avait trait au cheval, mais aussi les bonnes manières de la vie en société.

La reconstruction de ses bâtiments (1753-1761), au prix de plus de 200 000 livres, somme considérable payée sur les octrois de la Ville, en fait l'un des plus beaux édifices d'Angers. Il est d'autant plus dommage que les bombardements de 1944 l'aient atteint et que peu de choses en ait été conservé dans la reconstruction destinée à la caserne des sapeurs-pompiers. Les extraits (2) ci-après documentent les travaux du XVIIIe siècle.



« Première rencontre de Wellington avec les Français », 1785. Chromolithographie d'après George W. Joy, publiée par Cassel, Londres, 1889. National Army Museum, Londres (1).

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES D'ANGERS

Payés par la prorogation de la perception des octrois pendant 32 ans

Le premier mai 1753, l'arrêt du Conseil d'État du roi ordonne la construction des nouveaux bâtiments. Ils seront payés par la prorogation de la perception des octrois pendant 32 ans, de 1757 à 1788.

Les plans ont été dressés par Jean de Voglie, ingénieur en chef des ponts et chaussées pour les provinces du Maine et de l'Anjou. Le 20 juin, les travaux sont adjugés à René Pointier, architecte à Angers. Le 23 juin, le conseil de ville délibère des préparatifs pour la pose de la première pierre :

« […] a été conclu d'une voix unanime par rapport à l'inscription qu'il convient de mettre, qu'elle seroit gravée sur une plaque de fonte ; qu'entre les vingt-trois compagnies qui composent la milice bourgeoise de cette ville, il seroit choisi douze personnes de chacune pour prendre les armes et s'assembler sur la place des Halles, leurs officiers à leur tête et, de là, aller à l'Académie où ce corps accompagneroit M. l'intendant […] qu'à la sortie de M. l'intendant de cet hôtel, il y auroit une décharge de cinq boîtes d'artillerie et une autre de mousqueterie, qu'il seroit fait deux autres décharges de mousqueterie, l'une au moment que M. l'intendant placeroit la pierre et l'autre avant de se retirer ; que l'on feroit porter les canons sur la place des Lices où il en seroit fait trois décharges suivant les ordres qui en seroient donnés ; que deux officiers de ce corps iroient prendre M. l'intendant dans la maison de M. Pierron [le directeur des Gabelles] où il logera […] »

Pose de la première pierre

Le 26 juin 1753, c'est le grand jour de la pose de la première pierre par l'intendant de la généralité de Tours, Pierre Savalette de Magnanville :

« […] M. l'intendant et tous Messieurs les officiers de cet hôtel sont sortis les tambours battant aux champs, au son des trompettes du régiment de Bezons cavalerie étant en quartier d'hiver en cette ville et environs, précédés d'une grande partie de la milice bourgeoise, leurs officiers à leur tête, des drapeaux, des gardes de cet hôtel avec leurs casaques et albardes [sic], des huissiers ; M. l'intendant à la tête, Messieurs Benoist maire et Gastineau échevin à ses deux côtés, messieurs les échevins et conseillers suivant l'ordre de leur réception et le secrétaire, suivis de l'autre partie de la milice bourgeoise et passant sur la place des Halles, il s'y est fait une décharge de mousqueterie de cinq pièces d'artillerie ; on a passé en cet ordre par la place du Pilory, les rues de la Poislerie, Saint-Laud, place Neuve, Toussaint et on s'est rendu à l'Académie où M. l'intendant en présence de ce corps a posé la plaque de fonte […] ; à ce moment il s'est fait une décharge d'artillerie et de mousqueterie ; la milice bourgeoise en se retirant en a fait une autre de mousqueterie et ensuite il y en a eu deux autres d'artillerie dans différents intervalles. La compagnie qui étoit invitée de souper avec M. l'intendant chez MM. de Pignerolle, chefs de l'Académie, a répondu à sa politesse. »

« La figure d'un cheval »

Le 17 août 1753, la municipalité s'occupe encore de l'Académie d'équitation et approuve plusieurs modifications au devis de construction, présentées par l'ingénieur de Voglie : « […] que le terrain de ladite Académie est beaucoup plus bas que celui de la place des Lices, dont il seroit indispensable de déblayer les terres pour le rendre de niveau de ladite Académie, sans quoi les eaux y séjourneroient et rendroient les cours et les bâtiments inhabitables dans les temps pluvieux ; qu'au lieu de faire cette dépense qui seroit coûteuse, il conviendroit mieux d'élever le rez-de-chaussée desdits bâtiments et de pratiquer des escalliers et cuisines voûtées en dessous, moyennant qu'on supprimeroit de ladite adjudication le bâtiment destiné pour lesdites cuisines, ce qui seroit beaucoup plus commode et moins coûteux que le déblay des terres […] que les appartements du principal corps du bâtiment et surtout les chambres des pensionnaires sont trop resserrées et qu'il conviendroit, pour les rendre plus commodes, donner audit bâtiment une largeur de quatre pieds plus qu'il ne doit avoir.

Qu'il a fait un détail estimatif le 28 juillet dernier de ces changements et nouveaux ouvrages à faire […], par lequel, en supprimant les cuisines du premier devis et les plaçant sous ledit bâtiment, cela ne feroit que la somme de quatre mille sept cent soixante onze livres quinze sols sept deniers d'augmentation de dépense […] ».

Le nouveau devis est approuvé, de même que la commande à un sculpteur de « la figure d'un cheval » pour la porte du manège couvert :

« A pareillement été conclu qu'on placeroit en sculpture la figure d'un cheval sur la porte du manège couvert de ladite Académie au-dessous des armes qui y sont, qu'il seroit payé au sculpteur la somme de cent cinquante livres à laquelle ledit sieur de Voglie est convenu avec lui pour le prix de cet ouvrage […] ».

(1) Scène de classe à l'Académie d'équitation d'Angers : Arthur Wellesley, futur duc de Wellington, reçoit les leçons de Marcel Avril de Pignerolle. En 1787, A. Wellesley est nommé enseigne dans l'armée britannique. Il reste connu pour avoir vaincu Napoléon Ier à Waterloo.

(2) Relevés sur les registres de délibérations municipales. Archives patrimoniales Angers, BB 115, f° 138-145.

archives.angers.fr

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

La belle longévité de l'enseigne de biscuiterie Maryvonne à Angers

L'adresse était autrefois très connue à Angers. C'était une pâtisserie-confiserie-chocolaterie et salon de thé très chic, boulevard du Maréchal-Foch, au 38, devenu le 56 avec le changement de numérotation en 1936.

L'affaire est créée par Eugène Guitton au 11, rue de la Gare, par reprise d'un bar en novembre 1925. Pendant quelques années, sous l'enseigne du bar de la Gare, c'est un café-restaurant qui propose huîtres, choucroute, gratiné, charcuterie de campagne, casse-croûte… On est loin alors des petits fours et crêpes dentelles !

Connotation bretonne

Puis Eugène Guitton s'oriente vers la biscuiterie. En septembre 1933, il dépose au greffe du tribunal de commerce la marque « Les maryvonnes » pour désigner des produits de biscuiterie et plus particulièrement des crêpes dentelles. C'est à peu près le moment où il s'établit boulevard du Maréchal-Foch pour créer sa pâtisserie-salon de thé à l'enseigne Chez Maryvonne. D'où vient le choix de ce nom ? Ce n'est pas le prénom de son épouse, du moins le prénom officiel : elle s'appelait Juliette.

À l'époque, le prénom Maryvonne avait une connotation bretonne, ce qui convenait bien pour la spécialité de crêpes de la maison. À noter que l'immeuble d'où sortent les biscuits « Les maryvonnes » est propriété de deux demoiselles Lefebvre-Utile… de la célèbre biscuiterie de Nantes. Curieuse coïncidence. Eugène Guitton fils l'achète en 1951.

Une belle longévité

On trouve ses publicités dans les revues angevines, programmes du théâtre ou guides touristiques d'Angers. Ainsi dans le guide touristique publié en 1949 : « *Chez Maryvonne, salon de thé – confiserie, ses pâtisseries, ses chocolats, ses crêpes dentelle, ses glaces* ». Une autre, dix ou vingt ans plus tard, pose la question : « *Avez-vous déjà pensé au cadeau que vous ferez à vos clients fidèles ? Une boîte de chocolats fabriqués par nos soins est une garantie du plaisir que vous leur ferez.* » Beaucoup de buvards publicitaires ont également été édités.

L'enseigne Maryvonne connaît une belle longévité. Elle ne ferme qu'en juillet 1980.

S.B.



Boîte de crêpes dentelles « Les maryvonnes », années 1950.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 OBJ 131

La statue de Mgr Freppel inaugurée place Sainte-Croix

Déjà, en 1911, on parlait d'ériger sur une place d'Angers une statue à la mémoire de l'évêque Charles-Émile Freppel (1870-1891). En 1919, le projet renaît, d'autant qu'il est question de mettre en valeur son ardent patriotisme, qui s'était vivement manifesté en 1871 contre le démembrement de la France, amputée de l'Alsace et de la Lorraine. Un sculpteur angevin, Léon Morice, réalise une maquette. Quelques Angevins qui avaient connu l'évêque sont conviés à voir l'œuvre dans son atelier. Elle leur apparaît « *admirable de vérité* ». L'artiste la transforme donc en épreuve définitive.

Une autre statue est exécutée par Louis Noël, auteur du David d'Angers de la place Lorraine, mais le comité chargé du projet la trouve peu ressemblante. Il souligne en revanche que Léon Morice « *a eu l'heureuse pensée de représenter l'illustre prélat avec une noble et fière attitude, avec un geste plein d'énergie, qui lui était familier et tenant dans une main sa lettre fameuse à l'empereur Guillaume. Ce n'est donc pas seulement le grand évêque, c'est d'une façon spéciale, le grand Français qu'il a voulu immortaliser* ».

Il est d'abord décidé de l'ériger place Freppel, le long de la cathédrale, mais l'opinion angevine préférant la place Sainte-Croix, le comité et la municipalité se rallient à cette idée. En creusant les fondations du monument, les ouvriers découvrent des vestiges de l'église Sainte-Croix.

L'inauguration a lieu le 15 novembre 1923, favorisée de trois discours, de l'évêque d'Angers Mgr Rumeau, du maire Victor Bernier et de Bougère, député de Maine-et-Loire, ce dernier discours ne comptant pas moins de 21 pages. Hélas le beau bronze est enlevé par les Allemands en 1942 et n'est remplacé que par une statue de pierre en 1949, commandée à Georges Chauvel. L'œuvre suscite beaucoup de critiques, « *n'offrant*, selon l'Académie d'Angers, *ni la ressemblance, ni la silhouette* » voulues.

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

À Noël, des rangées d'arbres les pieds dans l'eau

Deux rangées de troncs puissants, à quoi penseront les lecteurs ?
C'est une vue d'hiver. Le temps est aux inondations. Le cadrage serré ne donne pas d'indices supplémentaires, sauf peut-être les baraquements que l'on aperçoit sur la gauche.
Rendez-vous dimanche prochain.

S.B.



Noël 1982 dans un secteur inondé de la ville.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, CLICHÉ JACQUES RONDEAU, 105 FI